

N° 67
Avril 2021

Conjoncture

Analyse conjoncturelle des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie à la fin du mois de mars 2021

Dans le contexte exceptionnel de la crise sanitaire liée au covid-19, la plupart des indicateurs conjoncturels des crimes et délits enregistrés augmentent en mars 2021. Les hausses les plus nettes sont observées pour les cambriolages de logements (+8 %), les violences sexuelles (+6 %) et les vols dans les véhicules (+4 %). À l'exception des escroqueries et des violences sexuelles, tous les indicateurs restent nettement inférieurs à leur niveau d'avant le premier confinement, alors qu'en septembre 2020 la majorité d'entre eux avaient retrouvé voire dépassé ce niveau. Au premier trimestre 2021, alors que la plupart des indicateurs diminuent par rapport au trimestre précédent, les violences sexuelles augmentent nettement (+10 %) et des hausses plus modérées sont enregistrées pour les coups et blessures volontaires (+4 %) et les escroqueries (+1 %). Les homicides du dernier trimestre sont en baisse par rapport au trimestre précédent.

Tableau synthétique du mois
de mars 2021

	Faits constatés sur les trois derniers mois (CVS-CJO)	
	Nombre	Variation (en %) ²
Homicides (y compris coups et blessures volontaires suivis de mort) ¹	239	-4
Coups et blessures volontaires (sur personnes de 15 ans ou plus)	66 636	+4
Violences sexuelles ³	16 815	+10
Vols avec armes (armes à feu, armes blanches ou par destination)	1 536	-7
Vols violents sans arme	14 753	-2
Vols sans violence contre des personnes	132 952	-1
Cambriolages de logements	39 193	-8
Vols de véhicules (automobiles ou deux roues motorisés)	28 369	-4
Vols dans les véhicules	49 120	-5
Vols d'accessoires sur véhicules	16 208	-5
Destructions et dégradations volontaires ⁴	126 380	0
Escroqueries ⁵	104 070	+1

¹ L'indicateur « homicides » porte sur des données brutes retraitées (cf infra « Méthodes de traitement des données »).

² Cumul du dernier trimestre (janvier 2021 à mars 2021) rapporté au cumul du trimestre précédent (octobre 2020 à décembre 2020), CVS-CJO.

³ La série mensuelle des violences sexuelles enregistrées est décrite dans l'*Interstats Méthode N° 12* paru en juillet 2019.

⁴ La série mensuelle des destructions et dégradations volontaires enregistrées comprend les crimes et délits ainsi que les contraventions. Elle est décrite dans l'*Interstats Méthode N°14* paru en septembre 2019.

⁵ La série mensuelle des escroqueries enregistrées est décrite dans l'*Interstats Méthode N°13* paru en septembre 2019.

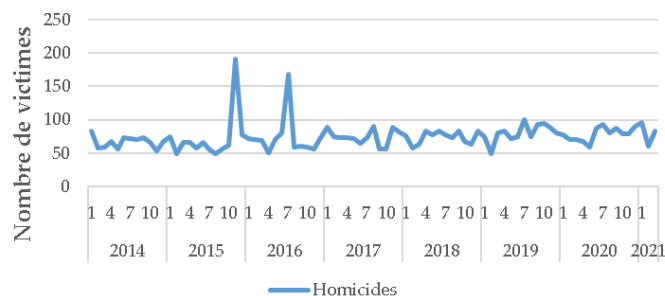
Champ : France métropolitaine.

Source : SSMSI - Base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie. Données arrêtées au 6 avril 2021 à 8h30.

Les crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie ne recensent pas la totalité des infractions commises, notamment parce que toutes les victimes ne se font pas connaître. Les indicateurs contenus dans cette publication donnent une information sur l'évolution de la partie enregistrée de la délinquance subie.

Avertissement : dans le contexte de la crise sanitaire liée au Covid-19, ayant donné lieu notamment à des mesures exceptionnelles (confinement de la population à partir du 17 mars 2020, sortie progressive du confinement à partir du 11 mai 2020, mesures locales de couvre-feu en octobre, reconfinement national du 30 octobre au 14 décembre suivi de mesures de couvre-feu et de confinements localisés depuis), les indicateurs de la délinquance présentent des évolutions très atypiques depuis mars 2020, dont l'interprétation s'avère très complexe pour plusieurs raisons. Le confinement a fortement influencé les conditions de dépôt de plainte, pour les victimes et les forces de sécurité. De plus, certaines formes de délinquance ne peuvent pas s'exercer dans le contexte de confinement ou de couvre-feu, tandis que d'autres sont renforcées. Un premier éclairage sur le bilan de la délinquance pendant le premier confinement est paru le 3 juillet 2020 ([Interstats Analyse n°28](#)) et a été complété par l' [Interstats Méthode n°17](#) sur la délinquance commise pendant le premier confinement et le dépôt de plainte paru le 8 juillet 2020, ainsi que par l'Encadré 2 dans l' [Interstats Analyse n°32 \(Insécurité et délinquance en 2020 : une première photographie\)](#), paru le 28 janvier 2021.

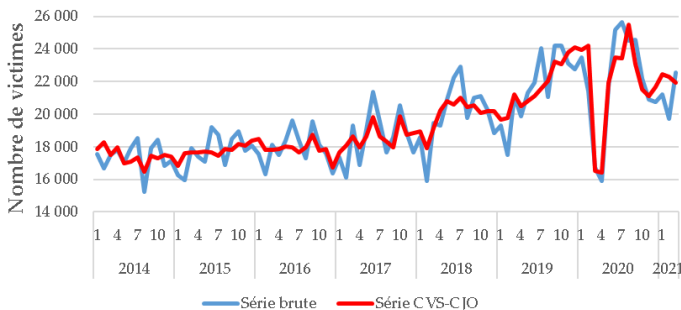
Homicides (y compris coups et blessures volontaires suivis de mort)



83 faits d' **homicides (y compris coups et blessures suivis de mort)** ont été enregistrés en mars 2021 après 60 en février et 96 en janvier. Le total du premier trimestre 2021 (239 victimes) diminue par rapport au trimestre précédent (249 victimes).

Les **coups et blessures volontaires sur les personnes de 15 ans ou plus (y compris les violences intrafamiliales)** enregistrés par les forces de sécurité diminuent légèrement (-2 %) en mars 2021 après une très légère baisse au mois précédent (-1 %). Le total du premier trimestre 2021 est cependant en hausse par rapport au trimestre précédent (+4 %). Parmi ces coups et blessures volontaires sur personnes de 15 ans ou plus, la part des violences intrafamiliales enregistrées s'était accrue pendant le premier confinement avec un pic en avril. Après un retour cet été à son niveau d'avant confinement, cette part a légèrement augmenté pendant le deuxième confinement, et décroît très légèrement depuis le début 2021.

Coups et blessures volontaires (sur personnes de 15 ans ou plus)



Le nombre de coups et blessures volontaires s'inscrivait avant la crise sanitaire sur une tendance très marquée à la hausse depuis le début 2019.

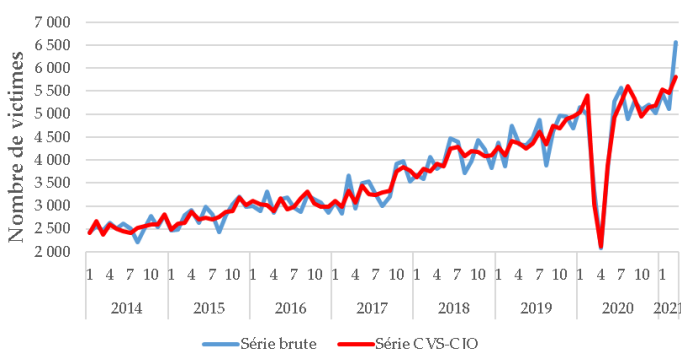
En mars 2021, le nombre de coups et blessures volontaires enregistrés est inférieur au niveau d'avant le premier confinement.

Les **violences sexuelles enregistrées** par la police et la gendarmerie augmentent nettement (+6 %) en mars 2021 après une très légère baisse (-1 %) au mois précédent. Le total du premier trimestre 2021 augmente fortement par rapport au trimestre précédent (+10 %).

Dans un contexte de libération de la parole et d'amélioration de l'accueil des victimes par les services de police et de gendarmerie, le nombre de violences sexuelles enregistrées augmentait depuis fin 2017. La tendance à la hausse était marquée sur la période précédant la crise sanitaire.

En mars 2021, le nombre de violences sexuelles enregistrées est supérieur au niveau d'avant le premier confinement.

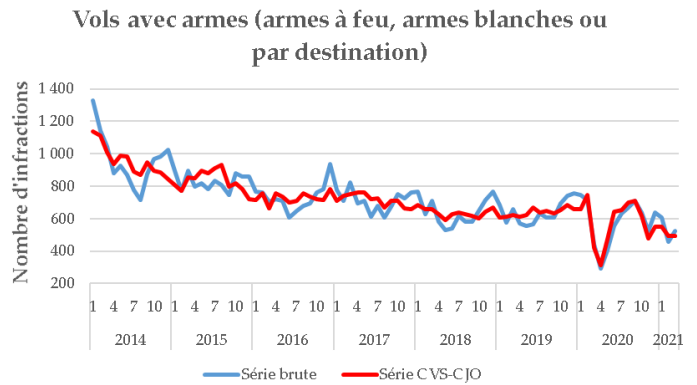
Violences sexuelles



Les **vols avec armes enregistrés** par la police et la gendarmerie sont quasiment stables (+1 %) en mars 2021 après une forte baisse (-11 %) au mois précédent. Le total du premier trimestre 2021 diminue nettement par rapport au trimestre précédent (-7 %).

Avant la crise sanitaire, les vols avec armes enregistraient une légère tendance à la hausse depuis mai 2019, après une stabilisation au deuxième semestre 2018 à un niveau plus faible que les années précédentes.

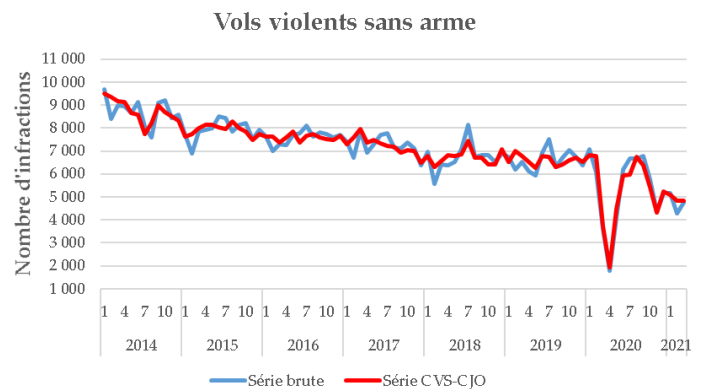
En mars 2021, le nombre de vols avec armes est nettement inférieur au niveau d'avant le premier confinement.



Les **vols violents sans arme enregistrés** par la police et la gendarmerie sont stables en mars 2021 après une nette baisse au mois précédent (-5 %). Le total du premier trimestre 2021 diminue légèrement par rapport au trimestre précédent (-2 %).

Le nombre de vols violents sans arme fluctuait avant la crise sanitaire autour d'une tendance globalement stable depuis la mi-2019.

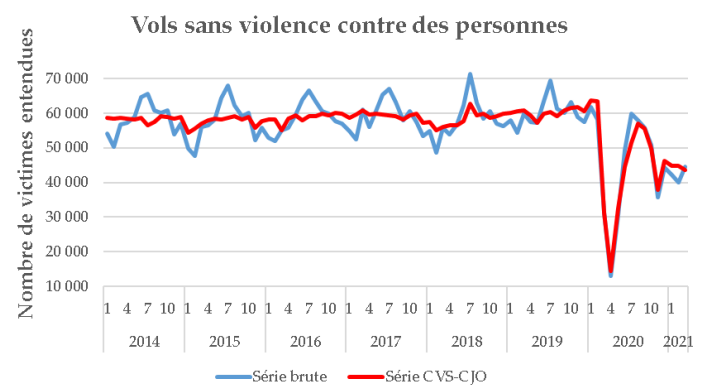
En mars 2021, le nombre de vols violents sans arme enregistrés est nettement inférieur au niveau d'avant le premier confinement.



Le nombre de **vols sans violence contre des personnes enregistrés** par la police et la gendarmerie diminue (-3 %) en mars 2021 après une stabilité au mois précédent. Le total du premier trimestre 2021 diminue très légèrement par rapport au trimestre précédent (-1 %).

Avant la crise sanitaire, les vols sans violence contre des personnes étaient sur une tendance à la hausse depuis juin 2019.

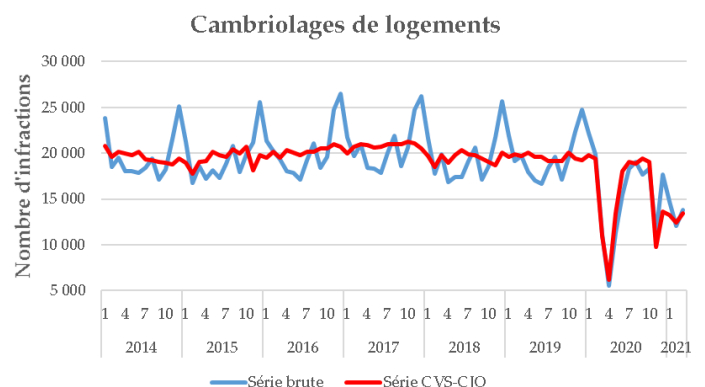
En mars 2021, le nombre de vols sans violence contre des personnes enregistrés est nettement inférieur au niveau d'avant le premier confinement.



Les **cambriolages de logements enregistrés** par les forces de sécurité augmentent fortement (+8 %) en mars 2021 après une baisse au mois précédent (-6 %). Le total du premier trimestre 2021 diminue nettement par rapport au trimestre précédent (-8 %).

Avant la crise sanitaire, les cambriolages de logements étaient globalement stables depuis septembre 2019 avec quelques fluctuations.

En mars 2021, le nombre de cambriolages de logements enregistrés est nettement inférieur au niveau d'avant le premier confinement.



Les vols de véhicules (automobiles ou deux roues motorisés) enregistrés par les forces de sécurité, augmentent très légèrement (+1 %) en mars 2021 après une légère hausse au mois précédent (+2 %). Le total du premier trimestre 2021 est toutefois en baisse par rapport au trimestre précédent (-4 %).

Après s'être stabilisés depuis mai 2019 à un niveau plus bas que les années précédentes, les vols de véhicules enregistrés étaient repartis à la hausse depuis le dernier trimestre 2019, jusqu'à la crise sanitaire.

En mars 2021, le nombre de vols de véhicules enregistrés est nettement inférieur au niveau d'avant le premier confinement.

Les vols dans les véhicules enregistrés par les forces de sécurité augmentent (+4 %) en mars 2021 après une nette baisse (-5 %) au mois précédent. Le total du premier trimestre 2021 diminue nettement par rapport au trimestre précédent (-5 %).

Avant la crise sanitaire, les vols dans les véhicules s'inscrivaient sur une tendance marquée à la hausse depuis juillet 2019.

En mars 2021, le nombre de vols dans les véhicules enregistrés est nettement inférieur au niveau d'avant le premier confinement.

Les vols d'accessoires sur véhicules enregistrés par les forces de sécurité augmentent (+3 %) en mars 2021 après une stabilité au mois précédent. Le total du premier trimestre 2021 diminue néanmoins nettement par rapport au trimestre précédent (-5 %).

Après avoir atteint mi-2019 un point bas par rapport aux années précédentes, le nombre de vols d'accessoires sur véhicules repartait à la hausse fin 2019, jusqu'à la crise sanitaire.

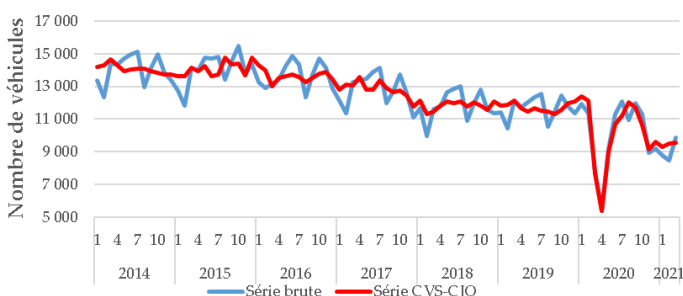
En mars 2021, le nombre de vols d'accessoires sur véhicules enregistrés est nettement inférieur au niveau d'avant le premier confinement.

Les destructions et dégradations volontaires (y compris contraventions) enregistrées par les forces de sécurité augmentent (+3 %) en mars 2021 après une légère hausse au mois précédent (+2 %). Le total du premier trimestre 2021 est toutefois stable par rapport au trimestre précédent.

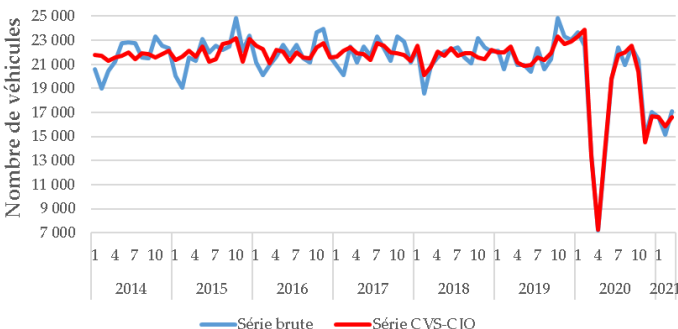
Les dégradations enregistraient depuis mai 2019 des fluctuations autour d'une tendance quasiment stable avant de repartir à la hausse en fin d'année 2019, jusqu'à la crise sanitaire.

En mars 2021, le nombre de destructions et dégradations volontaires enregistrées est nettement inférieur au niveau d'avant le premier confinement.

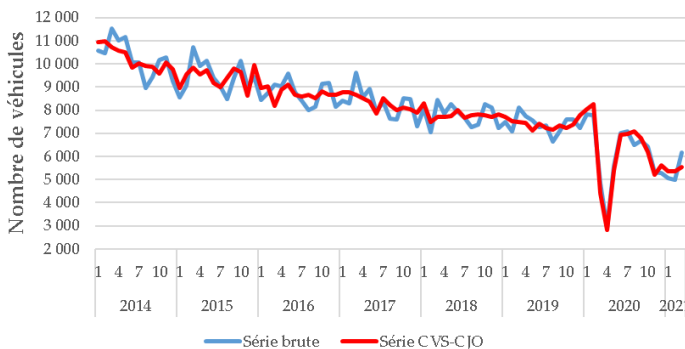
Vols de véhicules (automobiles ou deux roues motorisés)



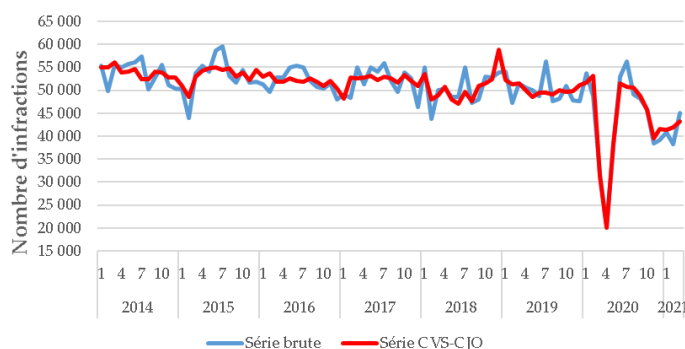
Vols dans les véhicules



Vols d'accessoires sur véhicules



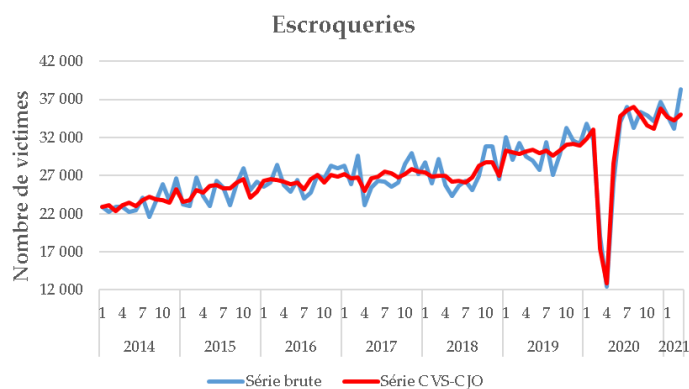
Destructions et dégradations volontaires



Les **escroqueries enregistrées** augmentent légèrement (+2 %) en mars 2021 après une très légère baisse au mois précédent (-1 %). Le total du premier trimestre 2021 augmente très légèrement par rapport au trimestre précédent (+1 %).

Les **escroqueries s'étaient stabilisées sur le premier semestre 2019** après la forte augmentation de janvier avant de repartir à la hausse jusqu'à la crise sanitaire.

En mars 2021, le nombre d'**escroqueries enregistrées est au-dessus de son niveau d'avant le premier confinement**, dans le prolongement de sa tendance d'avant crise.



Méthodes de traitement des données

Les séries conjoncturelles présentées dans cette publication portent sur les crimes et délits¹ enregistrés par la police et la gendarmerie. Ceux-ci sont comptabilisés au mois d'enregistrement, avec quelques cas particuliers (pour plus de détails voir les *Interstats Méthode n°2* et *3*). Les requalifications des infractions, y compris suppressions, sont prises en compte jusqu'à la date à laquelle sont arrêtées les comptabilisations, c'est-à-dire, pour chaque mois, au début du mois suivant. Deux éléments sont à prendre en compte dans l'interprétation du niveau et des évolutions de ces séries :

- le délai d'enregistrement, qui peut créer un décalage temporel entre le moment où les faits de délinquance se sont déroulés et le moment où ils sont comptabilisés dans ces séries ;
- le taux de dépôt de plainte, qui a un impact à la fois sur le niveau et, s'il n'est pas stable, sur l'évolution de la délinquance enregistrée. L'enquête *Cadre de vie et sécurité* (Insee-ONDRP-SSMSI) réalisée auprès de la population permet d'évaluer les taux de plainte. Ainsi par exemple selon cette enquête en moyenne sur la période 2011-2018 seules 12 % des victimes de violences sexuelles hors ménage portent plainte, contre 74 % pour les victimes de cambriolages. Pour les résultats complets de l'enquête CVS voir : <https://www.interieur.gouv.fr/Interstats/L-enquete-Cadre-de-vie-et-securite-CSV>

Par rapport aux séries statistiques issues des enregistrements par la police et la gendarmerie, les données brutes de certaines séries ont fait l'objet de corrections portant sur la période de 2012 à 2015. L'ensemble de ces traitements est présenté en détail sur le site web *Interstats* dans le document *Interstats Méthode N° 9*.

Le comptage des homicides fait l'objet de retraitements à partir de l'année de référence 2015 (cf encadré de la *fiche « Homicides » - Insécurité et délinquance en 2018 : premier bilan statistique*, janvier 2019 et *Interstats Méthode N° 9*).

Des éléments descriptifs de la série des **violences sexuelles** ont été fournis dans la partie méthodologique de l'*Interstats Conjoncture* du mois d'avril 2019 (*N°43*), et dans l'*Interstats Méthode N° 12* paru en juillet 2019. Des éléments descriptifs de la série des **escroqueries** et de celle des **destructions et dégradations volontaires** ont été fournis dans les parties méthodologiques respectivement des *Interstats Conjoncture* du mois de mai 2019 (*N°44*) et du mois de juin 2019 (*N°45*), et dans les *Interstats Méthode N° 13* et *14* parus en septembre 2019.

La méthode de correction des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO), mise en place lors de la première publication de ces séries en octobre 2015 et présentée sur le site web *Interstats* dans les documents *Interstats Méthode N° 5* et *7*, est modifiée depuis la note de juillet 2019, en prenant en compte les données connues jusqu'au mois de mai 2019, conformément à la pratique internationale recommandée d'une mise à jour annuelle des modèles. Les changements portent seulement sur quatre sous-séries de délits enregistrés par la gendarmerie : les vols violents sans arme, les vols sans violence contre des personnes, les cambriolages de logements et les vols de véhicules. L'incidence sur les séries concernées est marginale.

La périodicité mensuelle des indicateurs de la délinquance présente notamment l'intérêt de refléter l'incidence de certains événements ponctuels, tels qu'un grand rassemblement populaire. Néanmoins, les séries mensuelles sont en partie soumises à des fluctuations qui peuvent s'inverser d'une période à l'autre, sans réelle signification. De plus, lorsque les séries sont très heurtées, le modèle de traitement statistique de désaisonnalisation peut présenter des problèmes de robustesse, avec des risques de révisions des données d'un mois sur l'autre. Aussi est-il recommandé d'attendre au moins deux observations mensuelles avant de juger d'un retournement d'évolution.

¹ La série des dégradations inclut également les contraventions.

Tableau détaillé du mois de mars 2021

	Nombre de faits constatés : mars 2021 (CVS-CJO)	Variation en % (CVS-CJO)		Faits constatés sur les trois derniers mois (CVS-CJO)		Faits constatés sur les douze derniers mois (données brutes)	
		Mars 2021 / Février 2021	Février 2021 / Janvier 2021	Nombre	Variation en % ²	Nombre	Variation en % ³
Homicides (y compris coups et blessures volontaires suivis de mort) ¹	83	+38	-38	239	-4	963	-2
Coups et blessures volontaires (sur personnes de 15 ans ou plus)	21 923	-2	-1	66 636	+4	264 848	0
Violences sexuelles ⁴	5 814	+6	-1	16 815	+10	59 317	+9
Vols avec armes (armes à feu, armes blanches ou par destination)	495	+1	-11	1 536	-7	6 661	-13
Vols violents sans arme	4 835	0	-5	14 753	-2	61 610	-19
Vols sans violence contre des personnes	43 537	-3	0	132 952	-1	524 310	-25
Cambriolages de logements	13 433	+8	-6	39 193	-8	175 214	-23
Vols de véhicules (automobiles ou deux roues motorisés)	9 559	+1	+2	28 369	-4	117 445	-14
Vols dans les véhicules	16 592	+4	-5	49 120	-5	208 252	-19
Vols d'accessoires sur véhicules	5 523	+3	0	16 208	-5	68 981	-20
Destructions et dégradations volontaires ⁵	43 135	+3	+2	126 380	0	512 462	-12
Escroqueries ⁶	35 061	+2	-1	104 070	+1	389 649	+10

¹ L'indicateur « homicides » porte sur des données brutes retraitées (cf infra « Méthodes de traitement des données »).

² Cumul du dernier trimestre (janvier 2021 à mars 2021) rapporté au cumul du trimestre précédent (octobre 2020 à décembre 2020), CVS-CJO.

³ Cumul des douze derniers mois (avril 2020 à mars 2021) rapporté au cumul des douze mois précédents (avril 2019 à mars 2020).

⁴ La série mensuelle des violences sexuelles enregistrées est décrite dans l'*Interstats Méthode N° 12* paru en juillet 2019.

⁵ La série mensuelle des destructions et dégradations volontaires enregistrées comprend les délits ainsi que les contraventions. Elle est décrite dans l'*Interstats Méthode N° 14* paru en septembre 2019.

⁶ La série mensuelle des escroqueries enregistrées est décrite dans l'*Interstats Méthode N° 13* paru en septembre 2019.

Champ : France métropolitaine.

Source : SSMSI - Base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie. Données arrêtées au 6 avril 2021 à 8h30.

Pour en savoir plus (documents disponibles sur <https://www.interieur.gouv.fr/Interstats>) :

- *L'enregistrement des crimes et délits non routiers par la police et la gendarmerie*, Interstats Méthode n°2
- *La première génération des Indicateurs statistiques des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie*, Interstats Méthode n°3
- *Statistiques sur les crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie : méthodologie de la correction des ruptures techniques liées aux modes de collecte et de la correction des variations saisonnières et des jours ouvrables*, Interstats Méthode n°4 et 5
- *Évolution du système d'enregistrement statistique des crimes et délits par la gendarmerie nationale*, Interstats Méthode n°6
- *Actualisation 2016 du modèle cvs-cjo des séries mensuelles de la délinquance enregistrée*, Interstats Méthode n°7
- *Évolutions méthodologiques dans les indicateurs statistiques de délinquance enregistrée en janvier 2017*, Interstats Méthode n°9
- *Actualisation 2017 du modèle cvs-cjo des séries mensuelles de la délinquance enregistrée*, Interstats Méthode n°10
- *Série conjoncturelle des violences sexuelles*, Interstats Méthode n°12
- *Série conjoncturelle des escroqueries*, Interstats Méthode n°13
- *Série conjoncturelle des destructions et dégradations volontaires*, Interstats Méthode n°14
- *Rapport d'enquête « Cadre de vie et sécurité » 2019*, Interstats, publication annuelle hors collection
- *Délinquance enregistrée pendant le confinement : un premier éclairage*, Interstats Analyse n°28
- *La délinquance commise pendant le confinement et le dépôt de plainte*, Interstats Méthode n°17
- *Insécurité et délinquance en 2019 : bilan statistique*, Interstats, publication annuelle hors collection
- *Insécurité et délinquance en 2020 : une première photographie*, Interstats Analyse n°32



SSMSI : place Beauvau 75008 Paris

Directrice de la publication : Christine Gonzalez-Demichel

Rédactrice en chef : Ketty Attal-Toubert

Auteurs : Yann Quélenec et Tiaray Razafindranovona

Conception graphique : François Tugores

ISSN 2495-4381

Visitez notre site internet

www.interieur.gouv.fr/Interstats

Suivez-nous sur Twitter @Interieur_stats

Contact presse :

ssmsi-communication@interieur.gouv.fr